

# Cercle de l'Immaculée

LE BULLETIN

#9

DÉCEMBRE 2020

"LA SAGESSE DE CE MONDE EST FOLIE DEVANT DIEU"

I COR. III, 19



## FEU D'ARTIFICE

Chaque année, le peuple lyonnais célèbre Marie le jour anniversaire de sa conception immaculée. Le lien entre Notre-Dame, à Fourvière, et la ville de Lyon s'est forgé lors de la peste de 1628. Le confinement actuel n'aura pas empêché les gones de célébrer leur protectrice...

**Abbé du Crest**

Elle la première avait écrasé la tête de l'antique Ennemi. En prévision de sa dignité de Mère de Dieu, le serpent infernal n'a jamais eu le moindre empire sur elle : l'inimitié entre elle et le serpent prenait un tour nouveau dans l'histoire de l'humanité, et désormais, nous, sa descendance devons lutter contre le serpent. L'Histoire pourrait se résumer à cela.

Naturellement, cette Vierge immaculée, cette Mère du Messie est d'une puissance redoutable dans le combat chrétien, combat quotidien pour ne pas perdre l'esprit de son Fils. De même, elle est forte comme une armée rangée en bataille dans la préservation de l'Église contre les assauts lucifériens. Ces deux batailles ne sont qu'une, elles appartiennent au plan de Dieu et sont remportées par la fidélité à la grâce.

Elle mérite donc bien nos célébrations la Vierge protectrice à Fourvière : célébrations de nos prières, célébration du chapelet récité seul ou en commun, célébration par l'assistance à la messe lors de ses fêtes. C'est un cri de supplication, mais la prière persévérante se changera en prière de victoire jour après jour.

Il ne suffit pas d'être lyonnais pour pouvoir prétendre être dévots à Marie. Il ne suffit pas de participer aux activités du Cercle de l'Immaculée

pour être protégés par notre Mère : il faut que le feu d'artifice parte de notre cœur vers l'Immaculée, feu d'artifice fourni, fusées régulières, que chaque lieu de notre vie soit un nouveau point de tir ! La prière est possible partout, le chapelet ne doit pas rester au fond du sac ou de la poche... D'autant plus qu'une croisade - une bataille - du Rosaire est lancée. Alors

nous serons un sujet d'étonnement et de joie pour les hommes de bonne volonté, grâce à notre rayonnement surnaturel.

Marie ne serait-elle pas écologique ? La mairie crie au danger, mais elle craint surtout les dévots de Marie... C'est l'histoire d'un peuple qui a contracté un pacte avec l'Immaculée, et la laïcité ne peut rien contre cela. Lyon est pour Marie *Lugdunum suum* ! Elles se sont apprivoisées, et un *denier de César* était offert en action de grâce depuis 1643 pour sa nativité : comme dans notre propre vie, l'imbrication de l'ordre spirituel et de l'ordre temporel est là, unissant le glaive et la crosse sans pour autant les confondre.

La fête des Lumières reste donc une fête lumineuse pour notre ville et notre foi : pour la ville, puisque Marie nous protège, pour la foi catholique, car l'Immaculée est l'aurore du Salut : elle bénéficie de la Rédemption de son Fils par anticipation, et d'une manière unique puisque le péché ne l'a même pas effleurée. Gloire à l'Immaculée !



## GREAT RESET

*D'abord, je ne l'ai pas cru. Et puis, comme tout le monde en parlait, ce bruit a pris un peu plus de place entre mes deux oreilles. Alors j'ai commencé à y réfléchir. Il va y avoir un GREAT RESET.*

*Reset, ce mot m'a toujours angoissé... surtout lorsque ce fichu ordinateur me demande, avec un sobre « attention ! », si vraiment je suis sûr de poursuivre cette procédure irréversible. De fait, je vous l'assure par expérience, cette procédure est vraiment irréversible.*

*Je ne sais pas qui est à l'origine de cette idée... Il paraît que c'est le prince Charles qui a travaillé à ce projet du GREAT RESET. En tout cas, ils ne pouvaient pas utiliser de mot plus angoissant. S'il nous avait parlé de faillite des banques ou s'il nous avait dit, « on va tout vous siphonner tous vos comptes », je ne suis pas sûr que cela aurait attiré plus mon attention.*

*Mais l'angoisse publique s'est diffusée d'une façon irrationnelle, comme la peur qui se transmet dans un troupeau. Ils veulent faire un GREAT RESET... un gouvernement mondial, un nouvel esclavage universel et un communisme absolu... plus de dette, on repart à zéro.*

*Et j'ai fini moi-même par en parler et à m'y intéresser. Si, si, c'est certain, il y aura un GREAT RESET, même de Villiers, le repentini animateur du Disney-land made in Vendée, en parle comme d'une fatalité.*

*Quelques instants, j'ai failli basculer. Et puis je me suis souvenu. Durant des siècles, l'Église eut à souffrir dans ses membres la rage des persécuteurs les plus cruels. Les chrétiens ont défié leurs plus grands ennemis, mais jamais la doctrine chrétienne ne cessa d'inspirer la vénération et jamais les chrétiens ne cessèrent de respecter l'image de Dieu dans les princes persécuteurs de la Vérité. C'est ainsi que Dieu gouverne toute chose. Il abandonne et réduit à néant les empires aux passions des hommes dépravés ; il relève les peuples par le miracle de la sainteté d'hommes et de femmes providentiels.*

*Que rien ne t'inquiète petit troupeau... ton abondance vient de Dieu.*

ABBÉ BÉTIN

## SAINT HERMÉNÉGILDE

**Prince d'Espagne et martyr en 586. Fêté le 13 avril**

Fils du roi arien des Visigoths Léovigilde, il fut converti à la foi catholique par l'évêque saint Léandre de Seville, son oncle, et par l'influence de son épouse catholique, Ingonthé, fille du roi Sigebert I<sup>er</sup> et de la reine Brunehilde. À cause de sa conversion, son père l'emprisonna à Tarragone.

*Quand vint la fête de Pâques, son mécréant de père lui envoya un évêque arien pour recevoir de sa main une communion consacrée de façon sacrilège<sup>1</sup>. De cette manière, il mériterait de rentrer en grâce auprès de son père. Mais l'homme fit à l'évêque arien venu à lui les remontrances qu'il lui devait. Il repoussa sa mécréance avec les reproches qui convenaient (St Grégoire le Grand). Son père le fit mettre à mort : un bourreau lui trancha la gorge d'un coup de hache.*

Mais ce martyr obtint la conversion de l'Espagne puisque son père mourut peu après et recommanda son deuxième fils Récarède à saint Léandre sur son lit de mort. Celui-là se convertit à la foi catholique pour laquelle était mort son frère, et interdit l'arianisme dans le royaume Wisigoth.

<sup>1</sup> Les sacrements donnés par les ariens n'ont jamais été mis en doute, ni la validité de leur messe.

Tout comme la vertu de foi interdit de participer à un sacrement à cause de l'hérésie formelle du ministre, la vertu de religion l'interdit lorsque le culte qu'il célèbre est mauvais.

À Paris, Lyon, Rennes, Bordeaux et dans la plupart des autres villes de France se sont succédées les derniers samedis des manifestations ponctuées d'affrontements avec les forces de l'ordre, qui à force de jalonner le dialogue démocratique ont désormais gagné leur place dans la routine métro-boulot-dodo du citadin déraciné, englué dans le décadentisme dépressif de notre XXI<sup>e</sup> siècle.

Après la Loi travail, les gilets jaunes et la réforme des retraites, c'est désormais la loi dite "de sécurité globale" qui cristallise l'hostilité envers un gouvernement qui s'enferme tête baissée dans une impasse à l'entrée vaillamment protégée par des lignes de CRS bouclier au poing, toujours prêts à recevoir pavés et molotov pour une France qu'ils croient encore éternelle. Pour une fois, ces défenseurs d'un régime qui ne mérite pas leur loyauté seront vraiment sur le devant de la scène : dans la rue, mais aussi à l'Assemblée puisque c'est d'eux que parle cette enième pomme de discorde.

C'est en effet pour la sécurité des fonctionnaires que l'article 24 stipule qu'il "est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende le fait de diffuser, par quelque moyen que ce soit et quel qu'en soit le support, dans le but qu'il soit porté atteinte à son intégrité physique ou psychique, l'image du visage ou tout autre élément d'identification d'un fonctionnaire de la police nationale ou d'un militaire de la gendarmerie nationale lorsqu'il agit dans le cadre d'une opération de police". **Peut-être légitime pour des raisons de sécurité, cet article 24 a cristallisé l'hostilité autour d'un débat qui s'est posé en des termes lourds de sens pour la compréhension d'une certaine philosophie politique de l'État libéral.**

### I- Désincarner l'État dans l'espace public

L'État libéral, en voulant se concentrer sur le domaine public, doit opérer un retour en force dans le domaine privé, qu'il a créé, et le réinvestir. La société traditionnelle ne connaît pas vraiment de vie privée mais à la différence de l'État fasciste qui confronte à tout moment l'individu à une administration centralisée et uniforme, elle inscrit le sujet dans des structures proportionnelles à son action, avec en dernier ressort seulement l'État.

Ainsi, la tradition politique européenne fonctionne selon un modèle panoptique : une minorité aristocratique



est visible de tous et s'incarne dans la personne du souverain qui n'est plus, pour reprendre la pensée de Kantorowicz, que le corps corruptible de l'État. La tendance s'inverse avec la modernité qui place la majorité sous le regard de la minorité : là où l'État s'incarnait, il disparaît dans la multitude des individus censés détenir la souveraineté non sans laisser à une administration surpuissante la capacité d'encadrer ces mêmes dépositaires officiels de la souveraineté démocratique. La loi sécurité globale traduit ce bouleversement civilisationnel (théorisé par Michel Foucault<sup>1</sup>) en d'autres termes : désormais, le fonctionnaire, présence réelle de l'État tout-puissant, doit être comme ce Dieu moderne qu'il participe à faire exister "*présent partout, visible nulle part*"<sup>2</sup>. Avec la figure étatique censée guidée le sujet, toute transcendance disparaît d'une société désormais livrée à elle-même, et ainsi tout jalon propice à guider la conscience dans la voie de l'action. La question ne se pose heureusement pas pour le système qui après avoir empêché le libre-arbitre de ses fonctionnaires de trouver ses appuis se propose maintenant de faire disparaître la conscience.

## II- La conscience rendue inutile par la caméra

Tandis qu'on interdit de filmer les policiers, l'encouragement à la généralisation des caméras-piétons pour ces mêmes policiers<sup>3</sup> ne doit pas être vue comme une ultime concession de l'exécutif.

En cas de plainte, on jugera désormais au vu des images de l'intervention filmées par la caméra du policier, c'est-à-dire qu'avant même que la faute soit commise on s'assure d'avoir les preuves nécessaires à l'inculpation ou non du fonctionnaire, disposition avantageusement présentée comme ayant de surcroît un effet dissuasif préventif quant à d'éventuelles violences policières. Outre l'introduction d'une anthropologie extrêmement pessimiste dans le débat (le *flic* est nécessairement violent, il faut donc l'équiper d'une caméra pour contrôler et sanctionner) on nie au policier coupable le droit de se racheter en partie par la reconnaissance de sa faute. Bien plus, par l'enregistrement et la recherche de preuves avant même une éventuelle faute on fait constamment peser sur le fonctionnaire la menace du châtiement de manière à motiver son libre-arbitre non plus par la recherche du bien commun mais par la peur du mal individuel.

La notion de conscience elle-même est mise à mal dans un tel système : faute de pouvoir faire confiance à l'exercice du libre-arbitre d'un individu dans le cadre de ses fonctions policières, on l'empêche de poser un acte rationnel en infléchissant toujours sa décision par la peur de la sanction, de sorte que la conscience mutilée n'obéit plus qu'à un instinct de survie. Comme le chien de combat, il n'est plus tenu que par le fouet de son maître.

Ainsi, l'appareil d'État ne se fonde plus que sur lui-même : au sein du Léviathan, c'est l'organe judiciaire qui est la conscience des serviteurs d'un État qui fonde désormais la soumission au droit sur la crainte de l'amende et perd ainsi irrémédiablement de vue l'objectif qui sanctionne sa

1 *Surveiller et punir*, Michel Foucault, Gallimard 1975

2 Flaubert, *Lettre à Louise Colet* : "*Dieu (...) est dans sa création présent partout, visible nulle part*"

3 Entretien de Macron à Brut, 4 décembre 2020

raison d'être. Avec une telle logique, "*le régime légal est interrompu, celui de la force a commencé, nous sommes donc dispensés d'obéir*".

## III- La conscience c'est le contrôle opéré par l'administration

L'État libéral, à force d'avoir voulu assurer un droit à la médiocrité à l'individu, se voit obligé de réinvestir les recoins les plus intimes de la nature même de ses serviteurs. Faute de transcendance et puisque le but de la vie est défini contre la communauté (si la liberté s'arrête là où commence celle du voisin, c'est ce même voisin qui, en tant qu'il est limite de la liberté individuelle, devient l'ennemi immédiat et doit être éliminé) la société doit impérativement se restructurer ou disparaître. Alors, on cherche de nouveaux fondements au pacte social, et face au constat d'échec des principes fondés sur l'immanence, le système libéral est obligé d'imposer par la sanction ce qu'il ne peut obtenir par l'adhésion librement consentie du sujet. La conséquence en est la prolifération de l'administration et son pouvoir rendu nécessaire par la nécessité même du contrôle. *Le Roi des Aulnes* de Michel Tournier donne à ce sujet un conte philosophique révélateur : un homme se rend compte de l'importance démesurée de l'appareil administratif et décide de détruire les archives de l'État pour libérer les siens. Il incendie donc tout bâtiment abritant des documents officiels, mais le résultat est tout autre : loin d'être libérés, les hommes sont attristés, marchent la tête basse, cessent de se parler, de penser ; ils se sont mécanisés. L'incendiaire comprend alors une réalité majeure : l'âme humaine est en papier, en détruisant leur identité administrative il a détruit leur âme. Dans la société libérale, l'individu n'existe que par rapport à l'État, et ce dernier n'existe que par sa capacité à contrôler, à surveiller et punir.

Que le droit de photographier le policier soit réservé à la sphère étatique et refusé à l'individu est également symboliquement lourd de sens : photographier, comme le souligne Susan Sontag<sup>4</sup>, c'est capturer l'image, et donc une parcelle de l'intimité du sujet. Il y a donc un rapport de puissance symbolique dans l'acte photographique qui explique le refus instinctif des enfants pour cette obligation sociale, refus qui s'estompe lorsque l'adulte prend conscience du peu de valeur de l'image, qui s'éloigne de la capture de l'intimité justement parce qu'elle n'en est qu'une re-présentation. C'est la conscience de soi qui permet d'apprécier la distance entre soi et la représentation qui en est faite par la photographie, et refuser d'être photographié par peur du jugement de l'individu (comme le sous-tend cette loi) c'est réduire son individualité à la capture qui en est faite. En d'autres termes, l'âme du policier n'est plus en papier, elle est cette fois tout entière contenue dans la mémoire du smartphone qui l'aura filmée.

Ce n'est peut-être pas encore le moment de dire comme Drieu la Rochelle qu'est "*venue l'heure des conséquences et de l'irréparable*", mais ce projet de loi nous en apprend quand même beaucoup. Il ne s'agit pas ici de prendre parti,

4 Susan Sontag, *sur la photographie*, Titres 88, 9 octobre 2008

mais simplement de voir que quelle que soit la position le débat est faussé : parler en termes d'image, c'est mettre sur le devant de la scène des serviteurs subalternes qui n'y sont que parce que leurs maîtres ont refusé l'exemplarité qu'attend d'eux le français lambda. Dire que la police n'est pas un modèle, c'est donc oublier de voir que ce n'est pas son rôle premier.

De l'autre côté, dispenser les forces de l'ordre de réfléchir n'est pas une réponse appropriée. Remplacer leur conscience par une caméra qui laissera à leurs chefs le soin de juger leurs actes moraux ou non, à défaut d'être approprié est au moins cohérent avec l'État libéral. Cependant, mutiler ainsi l'esprit humain n'est pas sans conséquence ; et lobotomisés, les flics ne seront peut-être plus capables de mourir pour le système qui les aura détruits.

COLOMBAN



# RÉALISME

P. SERTILLANGES  
LA VIE INTELLECTUELLE

**Pour étudier correctement il faut s'ancrer sur le réel, non uniquement sur des idées : le climat dans lequel vit l'étudiant doit être réaliste pour bien travailler, mais l'étudiant doit aussi vivre parmi les hommes pour confronter ses idées à la réalité.**

## LE CLIMAT SPIRITUEL

**V**OUS voulez faire œuvre intellectuelle ? Commencez par créer en vous une zone de silence, une habitude de recueillement, une volonté de dépouillement, de détachement, qui vous rendent entièrement disponible pour l'œuvre ; acquérez cet état d'âme sans poids de désir et de volonté propre qui est l'état de grâce de l'intellectuel.

*Tu peux être dans une ville, a écrit Platon, comme un berger dans sa cabane sur le haut d'une colline.*

L'esprit de silence est réclamé partout. Nous avons pu, en rigueur, concevoir une vie intellectuelle fondée sur deux heures

d'étude par jour. Ces deux heures sont données à la concentration, mais la consécration d'une vie n'en est pas moins requise.

Tel est le climat spirituel propre à l'éclosion du penseur, à son élévation, à son progrès, à son inspiration, à son œuvre. Sans ces conditions, il est illusoire de travailler efficacement.

## UNE VIE CONFRONTÉE AU RÉEL

La pensée s'appuie aux faits comme le pied au sol, comme l'infirme aux béquilles. La dose d'action recommandée au penseur aura donc cet avantage de lui stabiliser l'esprit. Elle aura également celui de l'enrichir.

Cherchez des causes qui vous passionnent parce qu'elles sont de prix, des œuvres de lumière, de relèvement, de préservation, de progrès, toutes entreprises qui veulent leur homme sinon quant à sa vie entière, du moins quant à son être au complet.

*// Le réel est le but dernier du jugement ; or le but, tout au long du chemin doit donner sa lumière.*

*// Le grand médecin a sa clinique, son hôpital.*

Le composé animé se fatigue du repos comme de la dépense ; il requiert un équilibre dont le centre de gravité peut d'ailleurs se déplacer et varier de l'un à l'autre. Le corps qui s'immobilise trop s'atrophie et s'énerve ; l'âme qui l'imites'étiolé et se ronge. À force de cultiver le silence, on arriverait au silence de mort.

Il s'agit toujours de doser la vie du dedans et celle de dehors, le silence et le bruit : La contemplation recueille, l'action dépense ; l'une appelle la lumière, l'autre ambitionne le don.

## LA NATURE, SOURCE D'INSPIRATION

Mettez un artiste devant un arbre, il en fera des croquis indéfiniment, sans que jamais il ait pensé rendre entièrement ce que la nature exprime ; mettez-le devant un croquis d'arbre, voire devant l'arbre d'un Claude Lorrain ou d'un Corot, quand il l'aura copié consciencieusement, il aura tari le modèle.

## RENDEZ-VOUS DU CERCLE

📍 **Chapelet** des étudiants à St Jean le mercredi à 18h30

📍 **Messe** chantée des étudiants, le 6 janvier (Épiphanie), suivie du **dîner des Rois**.

📍 **Conférence** lundi 18 à 19h30 (Thème et conférencier à pourvoir)

## Infos pratiques

Prieuré Saint-Irénée  
23 quai Perrache, 69 002 Lyon  
09.50.38.69.89  
M. l'abbé Bélin : 06.88.91.99.58  
M. l'abbé du Crest: 07.68.68.60.33

Informations par mailing  
[cercedelamaculee@gmail.com](mailto:cercedelamaculee@gmail.com)

À retrouver sur internet  
[aigledelyon.fr](http://aigledelyon.fr)

## VIE DU PRIEURÉ

**Schola grégorienne**, pour les hommes.

**Chorale polyphonique**, répétition un mardi sur deux

**Ménage du prieuré**, à toute heure. Renseignez-vous auprès des abbés

**Adoration** du premier vendredi du mois, avec les *jeunes pro*, de 19h15 à 22h

**Visite aux malades**, voir les abbés